



Suivis (1995-2011) d'une vingtaine d'espèces d'oiseaux nicheurs dans la Réserve Naturelle Nationale du Val d'Allier et dans le Domaine Public Fluvial de Paray-sous-Briailles à Villeneuve d'Allier.

Résumé d'un rapport de la RNNVA (Mai 2012)

P.-A. Dejaifve & N. Esquirol

LE GRAND-DUC N°80 (ANNEE 2012)



© LPO Auvergne - F. Guélin

Manuscrit reçu le 16 novembre 2012

✉ Pierre-André DEJAIFVE, LPO Auvergne, 2 bis rue du Clos Perret, 63100 Clermont-Ferrand



Introduction

Choix des espèces d'oiseaux nicheurs incluses dans le suivi annuel

Le 1^{er} plan de gestion 1998-2003 de la RNNVA (DEJAIFVE & PIROCHE, 1998) avait défini un certain nombre d'espèces d'oiseaux susceptibles de faire l'objet de suivis annuels¹.

Un rapport établissait le bilan de ces dénombrements au terme de la première décennie (DEJAIFVE, 2004). Vu la richesse des résultats et la valeur ajoutée d'un suivi à long terme, le second plan de gestion 2010-2014 (DEJAIFVE & BONNASSIEUX, 2010) incite à la poursuite de la collecte des données de ce type.

Notons que ROCHE (2010), après une large revue bibliographique de tous les travaux ornithologiques liés au réseau hydrographique français, signale que « le suivi annuel quantitatif de la RNNVA est le seul à être annuel et de longue durée à l'échelle française ». L'auteur nous a donc encouragés à maintenir le programme.



© LPO Auvergne - R Riols

Lors de l'élaboration du suivi, les espèces furent choisies en fonction :

- des différents types d'habitats occupés ;
- de leur représentativité dans la réserve ;
- de la qualité de l'information pouvant être obtenue ;
- des méthodes de collecte de données ;
- de l'apport, très souhaité, d'une collaboration avec les ornithologues locaux ;
- de l'intérêt scientifique.

Ces critères aboutissent aux choix suivants :

- pour les plages : le Petit Gravelot (*Charadrius dubius*) et l'Oedicnème criard (*Burhinus oedicnemus*). Ce dernier atteint ici des densités très fortes, de plus il est classé en annexe 1 de la Directive Oiseaux. Auxquels s'ajoute le Chevalier guignette (*Actitis hypoleucos*) sachant que ses effectifs sont, ici, trop faibles pour en faire une espèce témoin de l'évolution des milieux ;
- pour les talus et les berges : l'Hirondelle de rivage (*Riparia riparia*). Des recensements exhaustifs ont eu lieu par le passé à plusieurs reprises (PIC, 1983). Il était donc raisonnable de les poursuivre bien que les effectifs locaux soient sous la dépendance de grandes fluctuations des effectifs européens. L'espèce est très caractéristique de berges constamment érodées, biotopes dépendant de la dynamique fluviale. Le Martin-Pêcheur (*Alcedo atthis*), en annexe 1 de la Directive Oiseaux, niche souvent dans les mêmes sites. Toutefois on retiendra que les fluctuations d'effectifs sont essentiellement dépendantes du climat hivernal (PIC, 1983). Les Guêpiers d'Europe (*Merops apiaster*) sont aussi dénombrés, sachant tout de même que la distribution et les effectifs de cette espèce sont plus sous la dépendance de facteurs liés à sa propre démographie qu'à des facteurs environnementaux locaux ;
- pour les landes : la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*), inscrite à l'annexe 1 de la Directive Oiseaux.

Dès la première année (1995), la liste des espèces suivies s'est élargie à :

- 3 des 4 rapaces nocturnes visitant la Réserve (la Chevêche d'Athéna *Athene noctua*, l'Effraie des clochers *Tyto alba*, le Hibou moyen-duc *Asio otus*) ;
- 4 espèces considérées comme disparues, en voie de disparition ou en très forte diminution (le Pipit rousseline *Anthus campestris*, le Traquet motteux *Oenanthe oenanthe*, la Huppe fasciée *Upupa epops*, la Pie-grièche à tête rousse *Lanius senator*) ;
- par opportunité, à l'Hirondelle de fenêtre *Delichon urbica* et aux Bergeronnettes grise *Motacilla alba* et printanière *Motacilla flava* ;
- 5 espèces nicheuses nouvelles pour le val d'Allier (le Crabier chevelu *Ardeola ralloides*, la Cigogne blanche *Ciconia ciconia*, la Bernache du Canada *Branta canadensis*, le Goéland leucophée *Larus cachinnans*, la Pie-grièche grise *Lanius excubitor*).

¹ Hors les espèces nicheuses suivies chaque année, quelques autres font l'objet de comptages occasionnels mais (presque) exhaustifs. Un résumé des résultats obtenus figure en fin de rapport (Alouette lulu, *Lullula arborea*, Pie-grièche écorcheur, *Lanius collurio*, Bruant proyer, *Emberiza calandra*).

Le secteur couvert par le suivi ornithologique

Le 1^{er} plan de gestion proposait une fonction observatoire à la Réserve, en élargissant la zone d'étude à l'amont et à l'aval des limites du site classé. Dans la pratique, le Domaine Public Fluvial situé de Paray-sous-Briailles à Villeneuve-d'Allier est prospecté en canoë chaque année (53 km). On y recense les mêmes espèces d'oiseaux que dans la Réserve.

Résultats

Le Crabier chevelu *Ardeola ralloides*

La première nidification dans la région est prouvée au printemps 1995, juste à l'extérieur de la Réserve, au sein d'une colonie mixte de hérons arboricoles (DEJAIFVE, 1995). A moins de déranger outrancièrement tous les oiseaux de la colonie, y compris les jeunes, l'unique possibilité de prouver la nidification est l'observation de jeunes à peine émancipés. Or, ces derniers, très discrets, fréquentent les boires très fermées par la végétation. Au final et en rassemblant les données de différents observateurs, ce héron s'est reproduit avec succès en 1995, 1996, 1998, probablement en 1999 (données tardives) et 2000 (observations de DELPLANQUE, VAN LIER, PIRET, RIOLS, TOURRET, DUPUY, VAN HELD...).



© LPO Auvergne - JM Frenoux

La Cigogne blanche *Ciconia ciconia*

Dans notre région, elle s'est installée d'abord (1976) dans le bas val d'Allier, secteur qui deviendra le plus peuplé, puis dans le val de Loire (1989) (BRUGIERE, 2004 ; CHAPALAIN & MERLE, 2003). Dans le département, elle construit un 1^{er} nid en 1989. En expansion là comme ailleurs, l'effectif y atteint 9 couples en 2000 (P. NECTOUX, *com. pers.*) et 22 en 2007 (LPO-AUVERGNE, 2010). Dans la Réserve, G. DUPUY découvre la 1^{ère} nidification en 1997. Un couple se reproduit chaque année ensuite, un second s'y ajoute à partir de 2004. Depuis cette date, l'effectif n'évolue pas.

Hors une plateforme aménagée sur un parcelle adjacente à la RNVA régulièrement occupée, les couples choisissent un vieux peuplier comme support du nid. 6 arbres ont été successivement utilisés, suite parfois à leur écroulement (dont une fois en pleine saison de nidification). Toutefois, en 2012, un couple a construit son nid sur un poteau électrique, non loin de la Réserve. Dans quasi tous les cas, les nids se trouvent à proximité immédiate d'une colonie de Hérons cendrés (*Ardea cinerea*). L'aire de prospection alimentaire des adultes contient à la fois des secteurs de la Réserve mais aussi des zones, essentiellement prairiales, éloignées du nid de 2 ou 3 km environ.

L'hivernage est maintenant régulier (1 ou 2 individu(s), peut-être des nicheurs locaux).

Le Goéland leucopnée *Larus cachinnans*

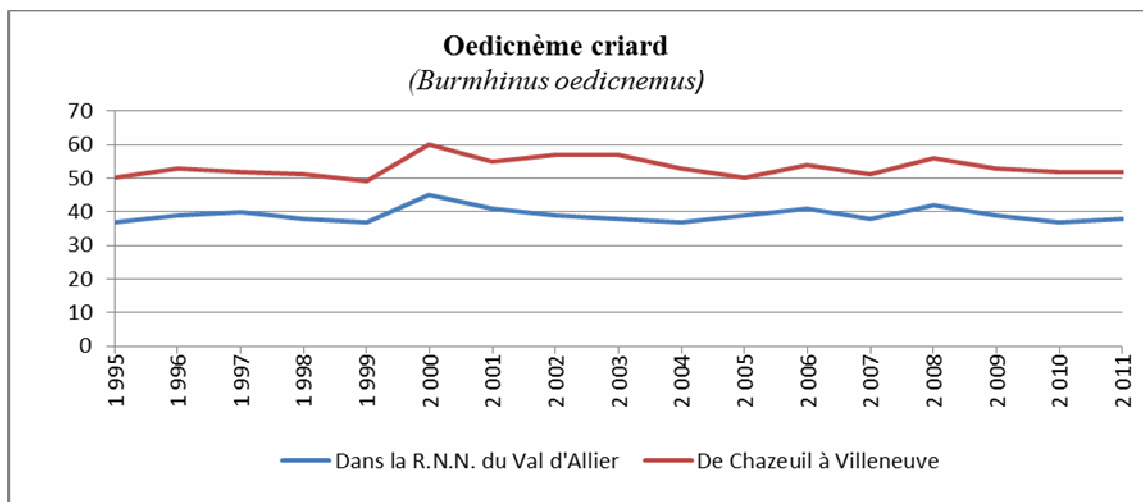
Ce goéland présente une forte expansion et l'Auvergne accueille une première nidification en 1996 (BOITIER, 2000) ; au milieu des années 2000, 20 à 30 couples y nichent (LPO-AUVERGNE, 2010). C'est dans le cadre de cette expansion qu'une première preuve de nidification est apportée en 2001 dans la Réserve. Depuis, 1 à 3 couple(s) tente(nt) de s'y reproduire chaque année. Sur 21 pontes observées entre 2001 en 2011, les crues en ont emporté cinq, trois ont été abandonnées ou ont disparu. Les 13 restantes donnent 22 poussins au total. Cependant, il semble bien que seuls 14 de ces poussins soient parvenus à l'envol. Le nid est établi sur de grandes îles, plus rarement sur une grande plage, très souvent en compagnie de Sternes pierregarins et naines (*Sterna hirundo* et *albifrons*). Perchés sur un « rachat », les adultes surveillent très attentivement leur nid et leurs jeunes tandis que ces derniers s'abritent, dès qu'ils le peuvent, dans la végétation.

Présent tous les mois de l'année, y compris donc en hiver, il est très nettement plus « abondant » en migration postnuptiale qu'au printemps.

L'Œdicnème criard *Burhinus oedicnemus*

Dans la Réserve, l'oiseau niche dans la zone de transition entre les plages arides de sable et de graviers et les landes herbacées où la courte végétation n'est présente que par taches et peu dense. Il se reproduit aussi, ailleurs, dans les cultures de Sologne bourbonnaise et du bocage, faisant de notre département le bastion de la population auvergnate. GRAVELAT (1994) dénombre 19 couples entre Les Taillables et le pont de Châtel, soit un peu moins que l'effectif moyen observé durant la période 1995-2011. La tranquillité obtenue grâce à la réglementation liée à la Réserve a sans doute bénéficié à l'oiseau.

L'espèce étant très difficile à recenser², vu ses mœurs essentiellement crépusculaires et la méconnaissance de la grandeur réelle de son territoire, les résultats affichés sur le graphe ci-après doivent se lire avec précaution. Les légères fluctuations des effectifs au cours des années sont probablement à l'intérieur de la fourchette d'approximation. Toujours est-il que la RNVA et, plus globalement le Domaine Public Fluvial abrite un effectif nicheur satisfaisant au regard de la surface des milieux pionniers qu'il affectionne. L'oiseau vit là dans son milieu originel.



Note importante : comme sur tous les graphes les chiffres en ordonnées concernent des couples et non des individus.

A la fin de la saison de reproduction, les oedicnèmes se regroupent en bandes. Le val d'Allier est un site majeur de ces rassemblements annuels (les autres disséminés dans le bocage ne concernent qu'un maximum de 30 ou 40 individus). Ces groupes ont, au fil des années, fait l'objet d'estimations. Un total de 1 000 individus présents simultanément en val d'Allier est comptabilisé en août 1969 (R. BLANCHON). PIC (1983) écrit : « la population migratrice en repos peut être estimée certains jours pour l'ensemble du Val d'Allier à 2 ou 3 000 individus (mais de 1979 à 1981, le maximum évalué est seulement de 500) ». Vers les années 1995-96, le méandre de Bessay, tout récemment abandonné par l'Allier, accueillait encore des groupes de 200 à 250 oiseaux. Au début des années 2000, les bandes totalisent rarement plus d'une centaine d'individus à la fois, pour un total estimé à environ 300 sur la RNNVA. En 2011, aucun groupe ne dépasse la soixantaine d'oiseaux ; l'effectif local avoisine les 250 individus au maximum.

A priori, la diminution des regroupements postnuptiaux ne provient pas d'une réduction des effectifs nicheurs locaux. En effet, la population nicheuse sur le secteur (53 km) amont et aval de la Réserve paraît stable (très faibles variations interannuelles) depuis 1995. Le récent Atlas des oiseaux Nicheurs d'Auvergne (LPO-AUVERGNE, 2010) donne des densités correctes sur le bocage voisin. La forte réduction des effectifs postnuptiaux en stationnement dans le Val résulte sans doute de l'effondrement des effectifs reproducteurs des régions au bord nordique de son aire de répartition (par ex. : Champagne-Ardenne, Alsace..., voir MALVAUD 1996).

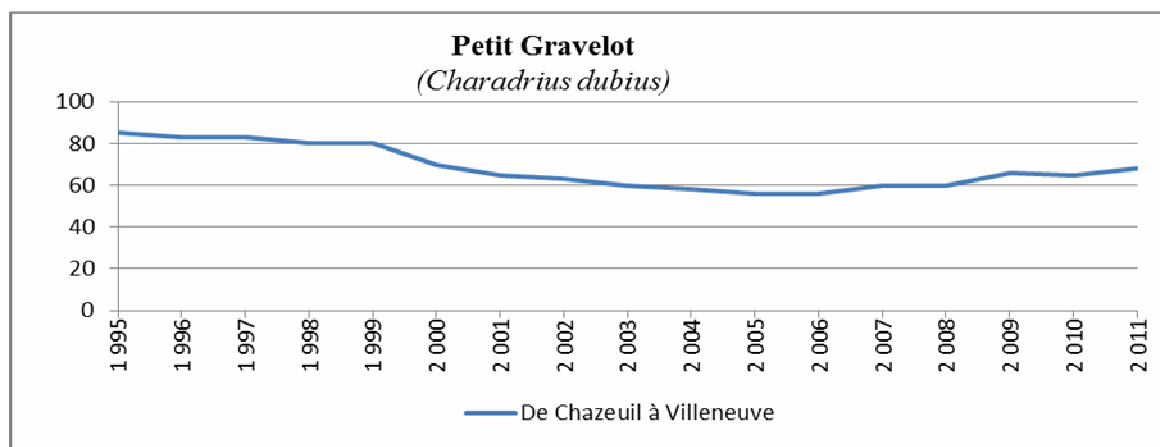
Le Petit Gravelot *Charadrius dubius*

Grand migrateur, le petit Gravelot revient en mars-avril d'Afrique sub-saharienne pour nicher ; Bien que très démonstratif lors des parades, le Petit Gravelot reste compliqué à dénombrer par la méthode que nous utilisons. Comme pour l'espèce précédente, il serait nécessaire d'observer longuement chaque individu pour s'assurer qu'il vit en couple. Ce n'est évidemment pas réaliste. Seule une partie des oiseaux recensés est donc repéré clairement en tant que couples nicheurs, les autres restent des « individus isolés » sachant qu'une très large proportion relève très probablement de la catégorie « couple ». Le comportement étant de mieux en mieux connu au fil des années, des résultats fiables peuvent toutefois être affichés, en apportant des corrections aux données obtenues lors des toutes premières années de comptage.



© LPO Auvergne - R Riols

² PIC (1983) écrit : « le recensement est délicat : l'oedicnème quitte son nid par le sol très discrètement dès qu'il perçoit à plusieurs centaines de mètres une présence anormale. De plus, il n'alarme pas sur son territoire. En contre partie, la connaissance de son comportement permet le repérage par de courts affûts bien dissimulés ». Il dénombre 29 couples entre Chazeuil et Le Veurdre.



Le graphe montre 3 périodes d'évolution contrastées :

1. de 1995 à 1998 : un nombre stable d'oiseaux par kilomètre de rive s'élevant 1,6 couple/km (sachant que PIC, en 1983, indiquait une valeur très comparable soit : 1,7 c/km) ;
2. de 2000 à 2006 : une baisse continue des effectifs (d'un tiers soit : 1,1 c/km en 2004 et 2005) ;
3. de 2008 à 2011 : une remontée de la population locale qui n'atteint cependant pas ses niveaux initiaux.

Le bilan d'étape de ce suivi (DEJAIFVE, 2004) proposait deux hypothèses (au moins) à la baisse constatée au début des années 2000 :

- 1. Les quelques dizaines d'hectares de jeunes peupliers implantés en juin 1995, précisément sur des bancs de sable et de graviers qu'affectionne le petit Gravelot, ont réduit les surfaces disponibles. Jusqu'à ce que les peupliers ne dépassent guère 1 m de haut, les territoires des couples nicheurs se sont en quelque sorte « serrés » auprès de la rivière. La baisse des effectifs n'a donc pas suivi immédiatement la venue des peupliers. Les arbres grandissant vite, les gravelots ont fini par abandonner ces franges. Cette perte, assez considérable par rapport à l'étendue des milieux convenables, est estimée à 80-100 ha. Ce boisement explique en partie la baisse des effectifs locaux ;
- 2. Une autre raison est sans doute à chercher dans la qualité de l'habitat. Les gravelots n'occupent plus ou en moindre densités certaines plages, pourtant physionomiquement favorables. « L'encroûtement » de la surface du sol, composé d'un amalgame de sédiments fins et de matières organiques (squelettes de bactéries nitrophiles notamment) constitue une véritable carapace solide et réduit drastiquement la biomasse et la diversité en macro invertébrés. Ce colmatage, dont on parle souvent à propos des poissons, se retrouve aussi sur les plages exondées, habitat préféré de notre oiseau. Toutes les plages ne sont pas concernées par cette dégradation – heureusement ! –. Il ne reste pas moins que ce phénomène est inquiétant pour le gravelot et, surtout, plus généralement pour l'avenir d'un milieu symbole de l'Allier. »

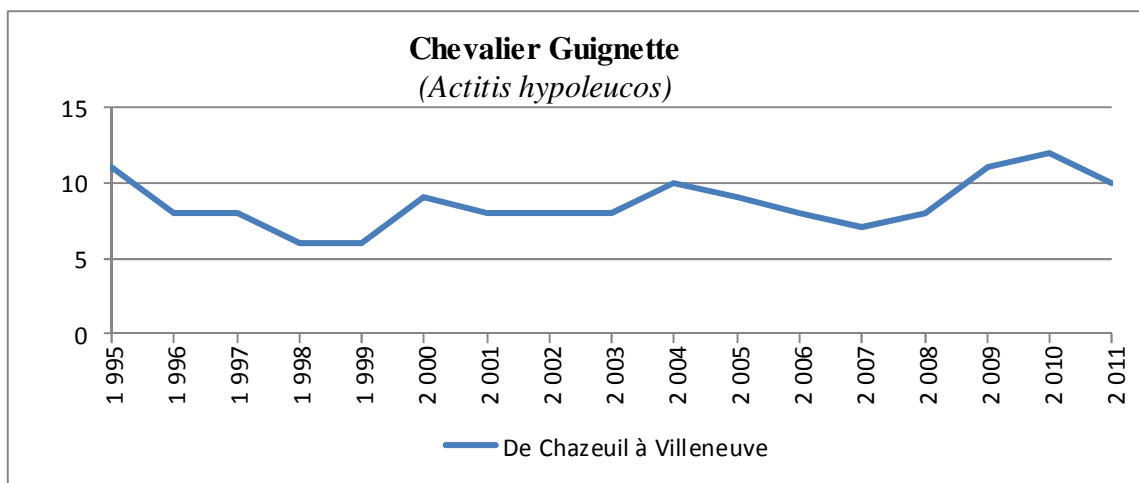
Depuis le rapport daté de 2004 (DEJAIFVE, 2004), les semis de peupliers noirs se sont encore étendus régulièrement grâce, notamment, à l'absence de crue décennale suffisamment longue pour décaper la végétation. A priori, ce n'est donc pas une tendance favorable à notre oiseau de milieux très ouverts (mais, dans le même temps, on constate pourtant une légère augmentation du petit Gravelot). Par contre, le phénomène « d'encroûtement » de la surface du sol, a, si non totalement disparu, fort diminué (pas d'explication certaine à cet heureux changement). Ces plages, globalement stériles lorsqu'elles étaient encroûtées, sont donc redevenues accueillantes pour notre gravelot.

L'interprétation des évolutions n'est donc pas chose aisée (il pourrait, tout simplement, s'agir d'une dynamique temporelle propre à l'espèce).

Le Chevalier guignette *Actitis hypoleucos*

L'Allier, sur le tronçon étudié ici, n'est pas une rivière de moyenne montagne, mais certaines de ses caractéristiques correspondent assez bien au biotope de l'espèce. Le guignette niche donc dans notre secteur dans un habitat sub-optimal. PIC (1983) décrit bien la physionomie locale du site de nidification : « le milieu, bien particulier, est situé dans la zone arbustive bordière quand les crues y ont déposé des bancs de sable (végétation au sol nulle sous arbustes de 2 à 6 m) ».

Le tronçon prospecté de l'Allier abrite 1,5 couple par 10 km (moyenne 1995-2011). Les extrêmes passent quasiment du simple au double selon les années



Les effectifs ne montrent aucune tendance sur les 17 ans de suivi. Ils paraissent actuellement plus forts que ceux de PIC (1983) qui signalait seulement 2 ou 3 nidifications, certaines ou probables, chaque année sur notre secteur d'étude. Un artéfact observateur ou méthodologique n'est pas exclu. Toutefois, la différence provient sans doute d'une réelle augmentation de la population déjà signalée à l'échelle auvergnate (voir à ce sujet LPO-AUVERGNE, 2010).

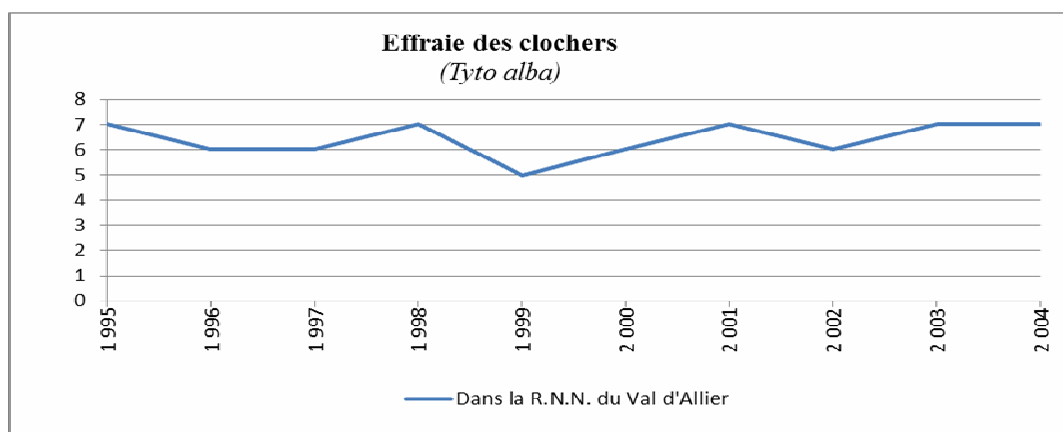
L'abondance kilométrique du guignette dans la RNVA n'atteint évidemment pas celles des meilleurs tronçons du Haut-Allier (6 c./10 km) ou de l'Allier-moyen (10 c./10 km) repérées par ROCHE & D'ANDURAIN (1995). Ces chiffres élevés ne doivent cependant pas faire illusion : FRENOUX (2004) n'affiche que 195 à 320 couples en Auvergne, dont 20 à 50 dans l'Allier.

Il est sans doute illusoire de vouloir interpréter une courbe aux effectifs si modestes. Est-ce le fruit du hasard si les printemps 1995 et 2004, avec des effectifs nicheurs un tout petit peu plus élevé que la moyenne, suivent des hivers à grosses crues remaniant les berges ? Les petits nombres des années 1998, 1999 et 2008 sont probablement liés à des crues printanières tardives avec de probables destructions des pontes (fin mai / début juin).

L'Effraie des clochers *Tyto alba*

(Suivi abandonné en 2005. Cité ici pour mémoire).

Dans le val d'Allier comme ailleurs, le trafic routier cause une mortalité impressionnante. La mortalité se constate quasi-exclusivement sur les routes nationales (N7 surtout, et N9), où l'important trafic s'accompagne de vitesses élevées. Sans recherche exhaustive – loin de là –, le nombre de chouettes mortes atteint de 8 à 15 individus, selon les années. Même si un ou l'autre individu mort n'appartient peut-être pas à la population locale (rars hivernants venus d'ailleurs), une telle mortalité doit affecter à terme les effectifs locaux.

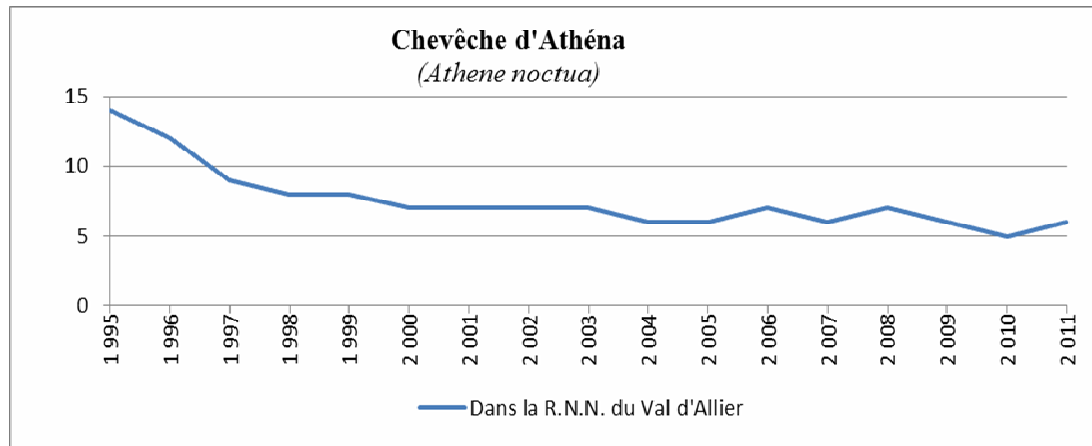


L'effraie ne niche pas dans la Réserve. Selon les années, 5 à 7 territoires franchissent les limites du site classé.

La Chevêche d'Athene *Athene noctua*

TOURRET (1994) décrit finement la répartition de cette chouette dans le périmètre Loire-Nature, hors Domaine Public fluvial. Il se trouve que notre zone de prospection correspond pour l'essentiel (nous n'avons pas prospecté au sud

du pont de S^l-Loup et le petit secteur de « La Chaume » à Contigny où TOURRET (1994) observe 2 couples). Rappelons donc les effectifs cités par cet auteur : « au total 16 contacts ont eu lieu au cours de l'enquête, mais seulement 10 concernent la zone d'étude proprement dite. Les données disponibles depuis 20 ans concernent une dizaine de sites dans la zone Loire-Nature et dans les alentours proches. Le minimum dans la zone Loire-Nature semble être de 15-16 couples ».

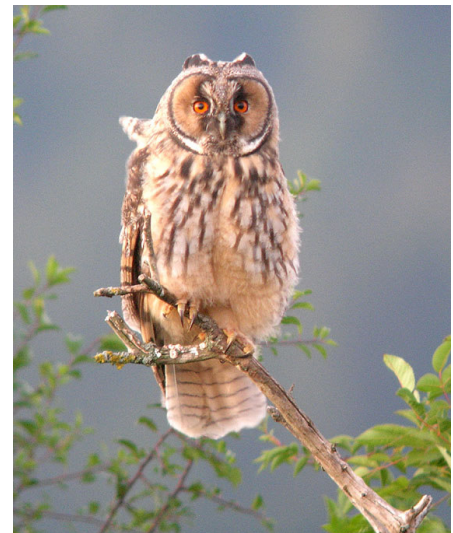


Dix-sept ans plus tard, les effectifs affichent 5 couples reproducteurs (preuve apportée par les cris des jeunes). La réduction s'élève donc à la moitié, soit 4 couples en rive droite et 3 en rive gauche. La mortalité routière n'est pas en cause (1 seul, jeune, trouvé écrasé sur les routes environnant la Réserve en 10 ans). L'intensification agricole joue, par contre, un rôle majeur. L'arrachage de vieux noyers ou d'arbres têtards sur prairies s'accompagne de la disparition de 3, voire 4 couples. La monoculture, sur des surfaces de plus en plus grandes, provoque la perte d'autres territoires. Cette diminution drastique ne touche heureusement pas tout le département (relative stabilité sur 14 ans à Buxières-les-Mines et ses environs, par exemple, obs. pers.). Comme par le passé, l'espèce ne niche pas dans la Réserve. Seule une partie du territoire de 2 ou 3 chouettes englobe un secteur de Réserve.

Le Hibou moyen-Duc *Asio otus*

(Suivi abandonné en 2005. Cité ici pour mémoire).

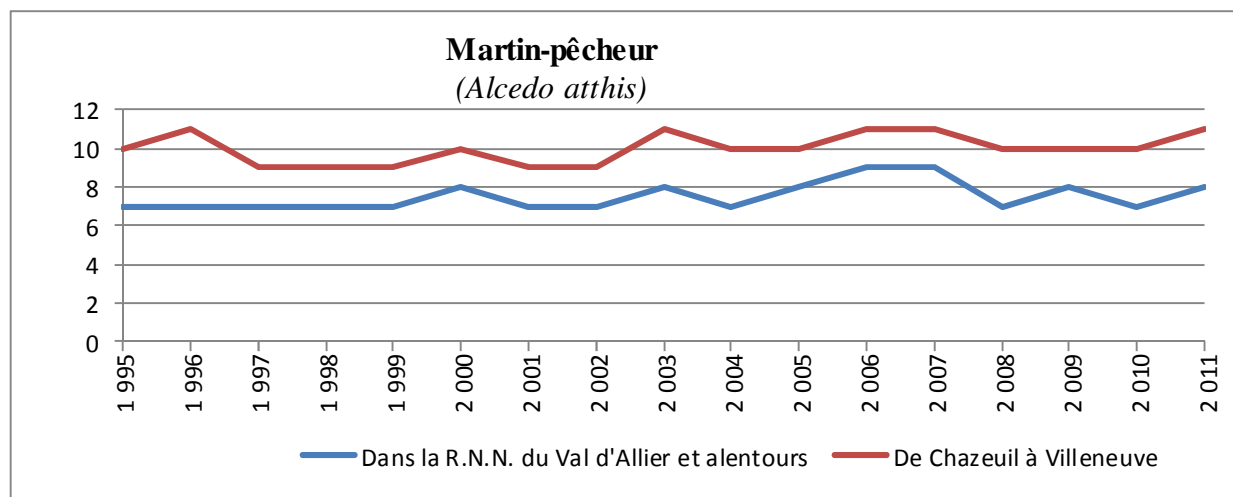
Le moyen-duc n'est plus repéré nicheur de 1995 à 2000 bien que G. DUPUY (*com. pers.*) l'ait entendu chanter à Châtel en 1996. Le même observateur le retrouve en 2001, nicheur certain à Vermillères. En 2003, un second couple s'installe aux Perrons. Enfin, en 2004, un dernier occupe un nid à Bessay. Il n'est pas exclu qu'un couple ait échappé aux observateurs avant 2001. Par contre, la nidification sur les 3 sites actuellement connus est nouvelle car ces secteurs sont, chaque année, bien prospectés de nuit depuis la création de la Réserve. Trois petits dortoirs se créent, quasi chaque hiver, dans la Réserve : l'un à Vermillères (DUPUY, *com. pers.*), l'autre dans la plaine de Monétay (5 ind. environ). Le dernier, fort parfois d'une vingtaine d'individus, se situe aux Echerolles à quelques mètres des limites de la RNVA.



© LPO Auvergne - R Riols

Le Martin-pêcheur d'Europe *Alcedo atthis*

Sédentaire dans la région, il souffre des longues périodes de gelées hivernales qui l'empêchent de trouver sa nourriture. Sa conservation dépend fortement de la préservation des sites de nidification (terrier dans une berge abrupte).

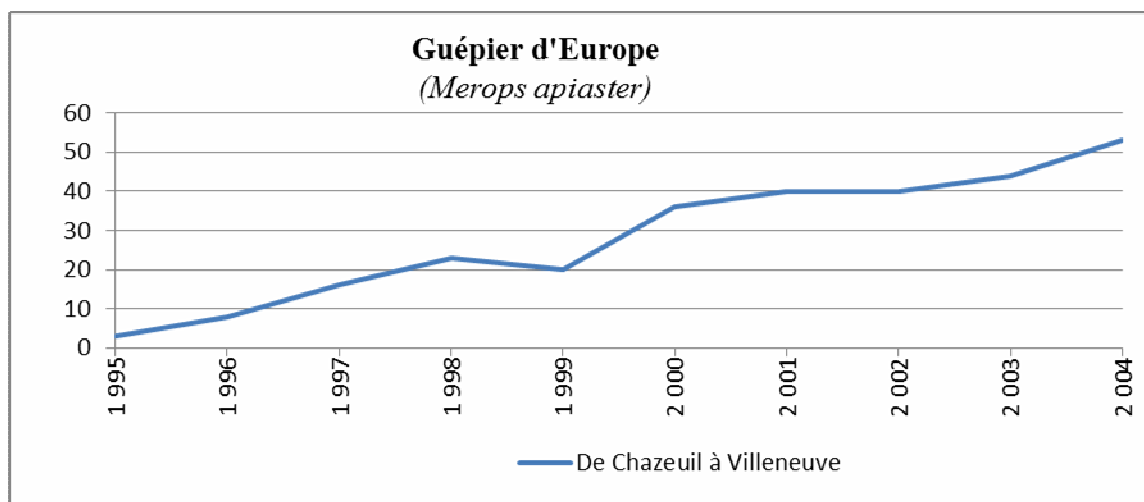


L'absence d'hiver très rude pendant toute la période et, surtout, la présence d'eau libre même par froid vif expliquent l'allure remarquablement étale des effectifs nicheurs durant toute la période d'observation. L'effectif semble constamment en équilibre avec le milieu (1,5 c./10 km de cours d'eau). PIC (1983) donne des résultats très comparables aux nôtres pour les années 1969, 1973 et 1975. Le même auteur ne contacte aucun Martin-pêcheur nicheur en 1985, suite à l'hiver 84-85 exceptionnellement rude qui avait été catastrophique pour l'ensemble de la population d'Europe occidentale (LIBOIS & HALLET-LIBOIS, 1989). L'effectif sera attentivement compté au printemps 2012, suite au froid exceptionnel de février (glaçons sur l'Allier).

Assez souvent comme le signale PIC (1983), le territoire d'un couple comprend l'Allier et ses annexes mais aussi les petits affluents. Le nid est parfois creusé dans les berges d'un de ces ruisseaux. Ainsi de 1995 à 1998, et à nouveau de 2006 à 2009, un couple occupait un nid sur la Guèze (Chemilly), de l'autre côté de la RN 7, alors que son territoire s'étendait sur l'Allier, autour de la Voie Express et des « Perrons ».

Le Guêpier d'Europe *Merops apiaster*

Nouvelle espèce nicheuse dans la région depuis 1989, sa progression a fait l'objet d'une synthèse (BRUGIERE, 1997). A l'époque, 38 couples nichaient dans la vallée de l'Allier, 69 dans celle de la Besbre et 132 sur la Loire entre Roanne et Decize. La progression continue encore actuellement, au moins dans le val d'Allier.



Le nid, creusé à l'aide des pattes dans des talus, berges, etc., est assez souvent en association avec ceux des Hirondelles de rivage (mais le guêpier va jusqu'à creuser dans la couche supérieure, non loin de la surface, ce que ne fait pas l'hirondelle). Depuis son installation dans la région, le guêpier ne se focalise pas uniquement sur les talus bordant la rivière. Ainsi, la recherche des nids nécessite parfois la visite de milieux favorables à l'extérieur du Domaine Public Fluvial. Le temps à y consacrer devient alors démesuré ; dans ce cas on ne dénombre pas seulement les nids mais on ajoute les individus paraissant cantonnés.

Dès qu'il s'est largement répandu, le guêpier est devenu très malaisé à recenser. Le comportement (habituel) de l'oiseau n'aide pas à un recensement exhaustif. En effet, de nombreux oiseaux venant de creuser leur nid l'abandonnent

ensuite. Plus tard dans la saison, d'autres oiseaux ou les mêmes façonnent de nouveaux nids dans des lieux parfois éloignés de ceux abandonnés. Le nombre de « terriers de l'année » surpasse donc largement l'effectif nicheurs. Le décompte des nidifications considérées comme réussies devient alors périlleux.

Le suivi, devenu impossible, s'est donc arrêté au milieu des années 2000. Toujours est-il que la population locale est en bonne santé.

La Huppe fasciée *Upupa epops*

Localement, un suivi de près de 20 ans donne des résultats alarmants. En 1994, TOURRET cartographie cette espèce dans la zone Loire-Nature, hors Domaine Public Fluvial. Il la contacte sur 32 sites différents. Comme la huppe est très facilement détectable à la vue et à l'ouïe, les données ci-après, bien que ne relevant pas d'un suivi spécifique, reflètent la réalité. Sur la surface prospectée à la fois par nous et cet auteur, ce dernier avait trouvé 22 couples.

Nos recensements marquent un recul extrêmement fort des effectifs. De 2004 à 2007, il ne reste que 5 des 22 couples (un seul dont le territoire se situe dans la Réserve). En 2010, il n'en restait apparemment plus que 3 ! Une telle diminution est probablement quasi unique au sein de l'avifaune locale (à l'exception, évidemment, de l'Outarde canepetière *Tetrax tetrax*, disparue de la plaine alluviale en 1982).

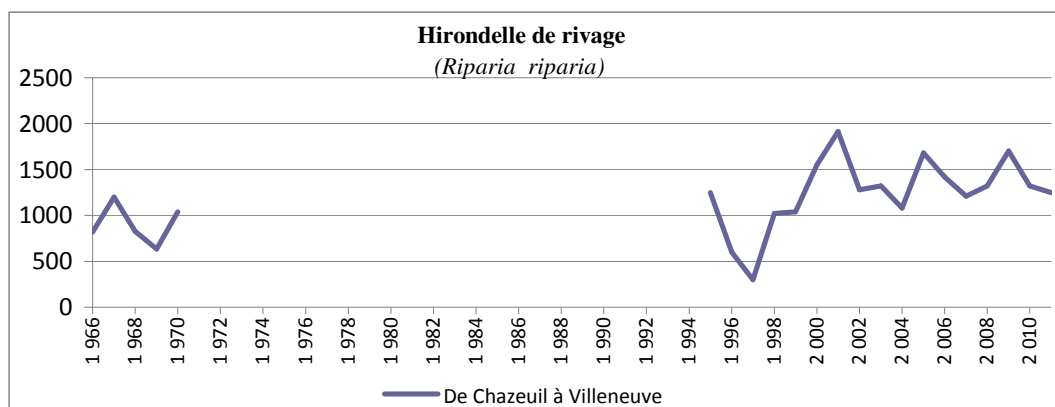


© LPO Auvergne - R Riols

Les raisons de cette diminution drastique à l'échelle locale sont sans doute les mêmes que celles qui affectent la Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) : suppression des arbres creux et des haies, extension des champs aux dépens des prairies, cultures intensives avec large usage des pesticides (la population du bocage et de Sologne bourbonnaise se maintient mieux).

L'Hirondelle de rivage *Riparia riparia*

LALLEMANT (2005) estime la population auvergnate (hors Cantal) à 5 300- 5 400 couples (soit 20 % de celle du bassin de la Loire ; NOEL, 2005). Notre département en héberge de 4 500 à 4 700.



Autour d'une moyenne de 1250 (sur 17 ans), les grandes fluctuations lisibles sur la courbe n'ont rien d'étonnant car :

- 1. les effectifs dénombrés appartiennent à une population beaucoup plus largement répartie dont les mêmes individus, peu liés à un site, nichent tantôt sur l'Allier tantôt sur la Loire (PIC, *com. pers.*, d'après baguage).
- 2. comme l'espèce adopte aussi facilement les carrières de sable, des centaines de couples peuvent abandonner le secteur suivi régulièrement pour nicher non loin. Un bel exemple de « délocalisation » est observé en 1997 lorsque 400 couples se reproduisent dans une sablière à quelques centaines de mètres de la rivière (sa découverte est le fruit du hasard, car elle ne fait pas partie du linéaire habituellement prospecté) alors que seulement 300 nichent sur les 53,580 km de berges suivis chaque année. Cette année-là, la plus maigre selon la courbe, n'était donc pas une « mauvaise » année pour notre oiseau.

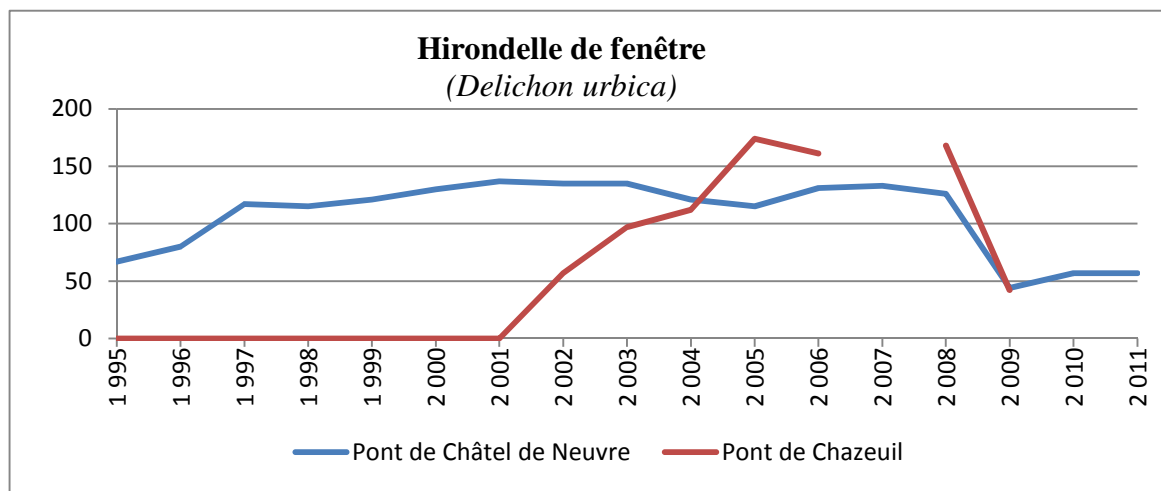
L'ampleur des fluctuations interannuelles n'est pas le propre du val d'Allier : DUBOC (1983) trouve 440 à 1 010 couples dans le val de Cher entre 1975 et 1982. Non seulement les effectifs varient beaucoup d'une année à l'autre mais la localisation des colonies se modifie profondément. Ainsi, entre 1995 et 2011, la Réserve (28 km) accueille de 25 à 80 % de l'effectif réparti sur les 53 km de la dition. Notons aussi les changements annuels du nombre de colonies : d'un minimum de 6 (pour 820 nids) à 23 (pour 1700 nids). Le nombre moyen de nids par colonie n'a aucun intérêt puisqu'il varie de 1 à plus de 500.

Contrairement à ce qu'on pouvait penser a priori et bien que cette hirondelle soit inféodée aux parois abruptes à granulométrie assez fine et meuble, il n'y a pas de corrélation directe entre l'ampleur des crues et le nombre d'oiseaux reproducteurs, pour une même année. L'érosion reste toutefois une nécessité absolue pour maintenir un front de taille abrupte, quasi dépourvu de végétation.

A titre anecdotique, signalons encore que quelques dizaines de trous peuvent être creusés, puis abandonnés quelques jours plus tard. Notons encore, la destruction par éboulement du talus de tout (dans le cas de petites colonies) ou partie (dans le cas de plus grandes) en pleine période de nidification. La chose s'est produite à cinq reprises en 17 ans de suivi pour un total d'environ 160 nids.

L'Hirondelle de fenêtre *Delichon urbica*

Inféodée maintenant aux constructions humaines, l'Hirondelle de fenêtre adopte les ponts pour y fixer son nid. Trois des sept enjambant la rivière entre Paray-sous-Briailles et Villeneuve-d'Allier abritent des colonies (ceux de Chazeuil, Châtel-de-Neuvre et Villeneuve).



Toutes ces colonies se démarquent par leur importance. Il n'en existe pas de semblable ailleurs au niveau régional. Environ 120 nids s'accrochent actuellement à l'arche de celui de Châtel. Le pont de Chazeuil héberge depuis peu une belle colonie (175 nids en 2005), alors que celle du pont de Villeneuve-sur-Allier compte entre 160 et 200 nids chaque année depuis 1996, au moins (ce dernier site fait l'objet de recensements moins exhaustifs).

La belle santé des colonies situées sur l'Allier (en augmentation ces 10 dernières années) semble contraster avec une possible diminution de la population auvergnate (enquête LPO-Auvergne en cours).

Le Pipit rousseline *Anthus campestris*

GRAVELAT (1994) écrit : « Dans le département, l'espèce est notée régulière (sic) dans le Val d'Allier où la création par la rivière de nouveaux milieux assure son habitat. Elle affectionne les milieux découverts, secs et ensoleillés, à la végétation rase et lacunaire, et où les arbres et les buissons sont très disséminés. L'oiseau occupe un territoire vaste pour une espèce de cette taille (10 ha environ) composé d'une végétation lacunaire sur sol dénudé ». Ses possibilités de nidification sont donc réduites même sur les grands méandres de l'Allier.

GRAVELAT (1994) constate une présence rare et clairsemée dans le secteur qui sera en Réserve Naturelle : 2 couples en 1982, 2 sites occupés en 1993 ». GUELIN (1978) cite « 1975 : 2 c., 1976 : 1 c., 1977 : 2 c.,



un 3^e possible, 1 c. 5 couples au total dans le département, le long de la rivière ». Cependant, PIC (1983) recense 10 couples entre Mariol et Moulins, en 1977. LPO-AUVERGNE (2010) signale encore deux nidifications certaines en 1981 et 1989.

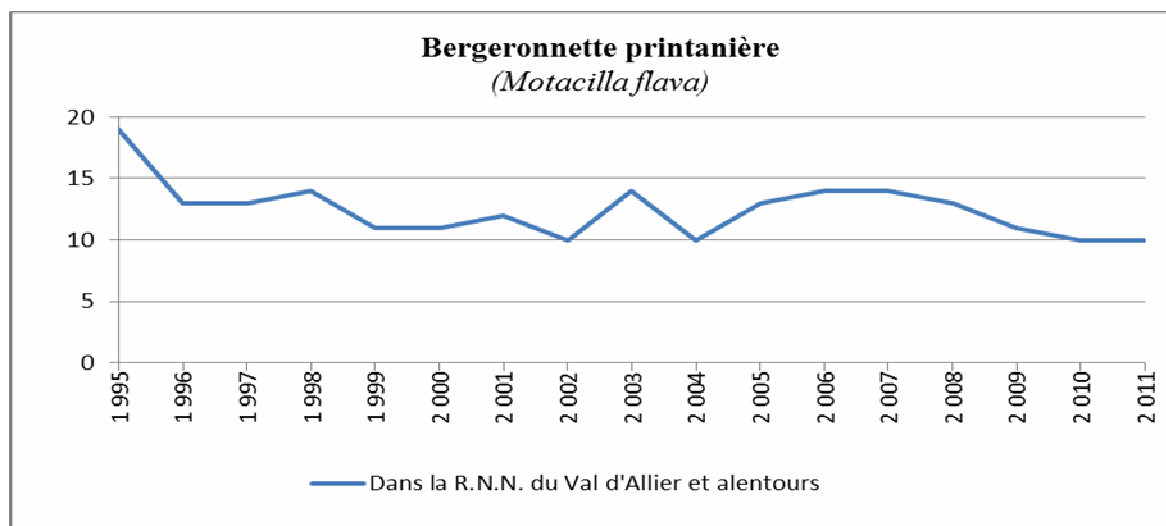
Depuis lors, à l'exception d'une observation décrite ci-après, le Pipit rousseline n'est plus vu que migrateur (prénuptial : en avril et mai ; postnuptial : en août et septembre). Cependant GUELIN *in* LPO-AUVERGNE (2010) observe un mâle cantonné dans la Réserve entre le 6 et 12 juin 2007.

En marge de la répartition française, les très petits effectifs bourbonnais signalés dans les années 1970-1980 auraient donc disparu depuis 20 ans, imitant le déclin des effectifs européens (TUCKER & HEATH, 1994).

La Bergeronnette printanière *Motacilla flava*

Dans l'Allier, elle affectionne les prairies humides des vallées alluviales (Loire, Allier), ainsi que les cultures de Limagne, la Sologne bourbonnaise et ponctuellement le bocage de l'Ouest et de l'Aumance (BOITIER, 2000).

Notre méthode de suivi ne permet pas de contacter tous les individus. En effet, si la RNVA est intégralement couverte, le DPF hors Réserve n'est prospecté qu'en canoë auquel s'ajoutent quelques recherches pédestres. Une sous-estimation est donc certaine. Cependant, le biais est identique chaque année et n'empêchera pas à terme de discerner d'éventuelles évolutions d'effectifs.

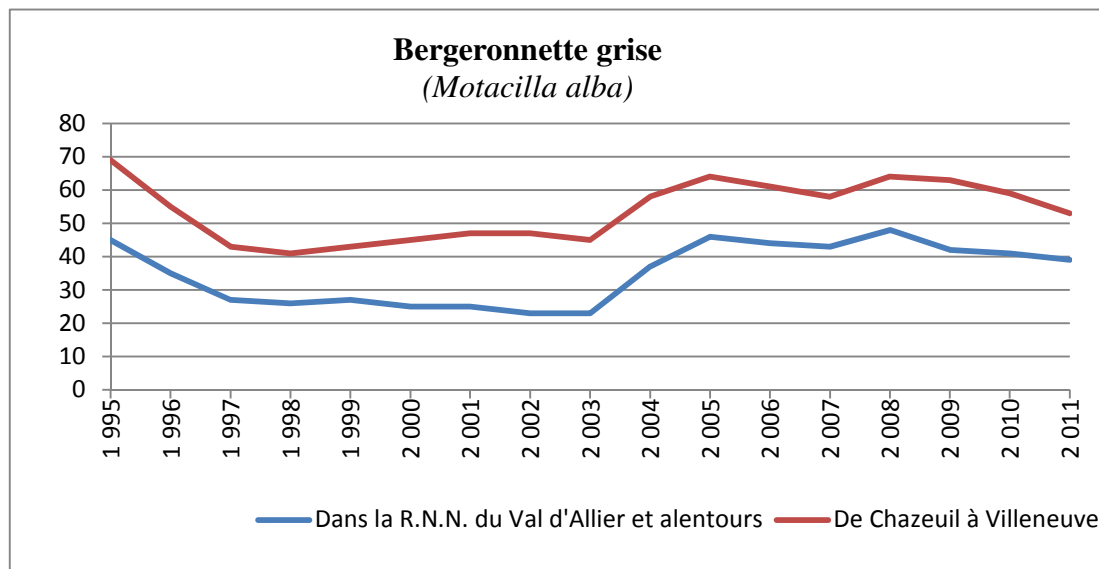


Pour la plupart de ses territoires, cette espèce s'appuie, outre les prairies du Domaine Public Fluvial, sur les cultures des terrasses. Les accotements herbeux le long des pistes d'accès aux champs sont des sites typiques de nidification en zone céréalière. Depuis peu, ils subissent une suppression régulière et rapide. Cette nouvelle pratique n'est clairement pas favorable au maintien de la population nicheuse. Malgré les longues années de suivi, il est sans doute encore trop tôt pour certifier la baisse suggérée par la courbe. Toujours est-il que GUELIN (*in* PIC, 1983) trouve 2-3 couples sur 15 ha, en zone humide près d'un marais. A notre connaissance, il ne se trouve plus de telle densité dans le DPF.

La Bergeronnette grise *Motacilla alba*

Dans le val, cette bergeronnette affectionne les plages plus ou moins dénudées et les grandes îles. Elle choisit souvent le chevelu racinaire des arbres échoués pour y construire son nid. Ici, ce type de site, abondant, bien protecteur par l'entrelacs des racines, pourvu d'un poste de guet, est préféré à tout autre. Les adultes n'ont alors plus qu'à parcourir d'incessants petits trajets entre le nid et la bordure eau/terre le long de la rivière où ils s'alimentent quasi exclusivement. Contre toute attente, l'espèce montre des variations d'effectifs nicheurs assez importantes. Le rapport entre la meilleure année et la plus faible est de 1,7.

Le nombre moyen de couples nicheurs dans la Réserve est de 29,3, soit 1,07 couple par km, parfaitement identique à celui calculé sur la totalité du secteur prospecté (53 km). La répartition des territoires n'est pas régulière. Certains tronçons de rivière sont plus ou moins délaissés (ripisylves sur les deux berges) alors que d'autres aux plages bien dégagées accueillent des densités voisines de 2 couples au kilomètre.



L'allure de la courbe laisse peut-être apercevoir une certaine coïncidence avec les crues de grandes ampleurs, créant de vastes bancs d'alluvions grossières. Les printemps 1995 et 2004 2008 seraient, à cet égard, révélateurs. Entre les crues réellement morphogènes, les effectifs diminueraient progressivement par réduction des milieux disponibles (surfaces importantes très dénudées). Pourtant, notre oiseau accepte ailleurs des milieux plus encombrés de végétation, pour autant qu'elle soit relativement rase (y compris le cœur des villages). L'exceptionnelle réussite des semis de peupliers au printemps 1995 et du début des années 2010 l'a privée de quelques dizaines d'hectares, devenus totalement incompatibles avec son écologie.

Le Traquet motteux *Oenanthe oenanthe*

La découverte de la nidification du motteux dans le Val d'Allier fut une surprise. Les ornithologues de l'époque ignoraient l'existence de cette petite population de plaine continentale, unique en France (PIC, *com. pers.*). G. PIC, en 1973, signale 10 couples entre le pont de Chazeuil et Le Veurdre. GUELIN (1978) cite 3 couples au Verdelet et 4 à Vermillière. Cette petite population périfluviale subit ensuite une dégradation quasi-totale puisque GRAVELAT (1994), prospectant de Varennes-sur-Allier à Moulins, n'observe plus qu'un mâle cantonné à Lys (Chemilly). La dernière observation en période de reproduction (un mâle cantonné plusieurs semaines mais sans femelle) date de 1995, à Bessay-sur-Allier. L'espèce ne fait plus partie de l'avifaune nicheuse du Val d'Allier, au sens large. L'absence de crues trentennales depuis 1943 en est probablement la cause. Elles seules sont capables de décaper la végétation sur des surfaces suffisamment importantes pour inciter quelques motteux à nicher.

La Pie-grièche grise *Lanius excubitor*

Le bocage et quelques prairies du val d'Allier constituaient son habitat local. Elle ne figurait pas sur la liste des oiseaux nicheurs de la Réserve jusqu'en 2003. Un couple a alors élevé 3 jeunes. L'année suivante, sur l'autre rive mais probablement sur le même territoire, une nouvelle nidification est observée. Cette fois sans réussite, semble-t-il.

Elle n'a plus été observée en période de nidification les années suivantes.

La Pie-grièche à tête rousse *Lanius senator*

GUELIN (1978) et PIC (1983) ne l'observent pas nicher dans la zone de la future Réserve, mais GRAVELAT (1994) y trouve un couple cantonné à Lys, alors que 1 ou 2 autres sont notés à proximité (Pâturaux des îles à Toulon). Depuis 1995, deux couples ont tenté de nicher (à Lys encore, en 1999 ; à la Jolivette en 2008), tandis qu'un autre site, à 100 m de la Réserve (Contigny), est fréquenté d'année en année de 1995 à 2003. Il n'y a donc pas de nidification certaine au cours de ces dernières années.

Résultats des suivis à pas de temps irrégulier

La Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio*

La structure complexe du territoire est bien décrite dans DEJAIFVE (2010, pages 21 et 22), nous n'y reviendrons pas. L'oiseau est sensible à la pression du pâturage, délaissant les zones trop exploitées. Il se confirme que l'écorcheur exprime, ici, ses meilleures densités en zone non pâturée (3,3 couples / 10 ha, calculé sur 33 ha contigus). DEJAIFVE

(2010) donne des taux de réussite de la reproduction obtenue de 1995 à 2010. En comparaison avec des données plus anciennes (12 couples pour 425 ha, GUELIN, 1978, et, surtout, 22 couples de la limite nord de la Réserve au pont de Châtel, GRAVELAT, 1994) l'écorceur a augmenté d'un tiers ses effectifs depuis la création de la Réserve. Le dénombrement de 2008 donne 39 couples au minimum, celui de 2010 affiche 43 couples.

Le Bruant proyer *Emberiza calandra*

Dans la Réserve, assez souvent fidèle d'année en année au même site, le proyer implante son territoire sur des sols stabilisés herbeux où l'oiseau vit parfois en petite « colonie ». Selon les années, de 22 à 27 couples se reproduisent sur le site.

L'Alouette lulu *Lullula arborea*

L'espèce se maintient bien dans les zones à l'agriculture nettement moins intensive.

DEJAIFVE (2010) caractérise l'habitat dans la réserve et l'impact du pastoralisme. GRAVELAT (1994) n'avait trouvé que 14 couples entre la bordure nord de la Réserve au pont de Châtel-de-Neuvre. Plusieurs comptages (probablement non exhaustifs) réalisés en 1997, 2005 et 2010 montrent un effectif nicheur stable, de l'ordre de 60 couples au minimum.

Conclusion

Au final 23 espèces, suivies au cours de ces dernières années, ont été présentées dans ce rapport. La moitié présente des effectifs stables. Seulement 2 augmentent : le Guêpier et la Pie-grièche écorceur. Mais 5 régressent : le petit Gravelot, la Chevêche, la Huppe, l'Hirondelle de fenêtre et la Bergeronnette printanière.

Bibliographie

- BOITIER E., 2000.** Liste commentée des oiseaux d'Auvergne. *Le Grand-duc*, n° hors série. 132 p.
- BRUGIERE D., 2004.** Effectifs reproducteurs de la Cigogne blanche *Ciconia ciconia* dans le val d'Allier et le moyen val de Loire (amont de Decize-Nièvre) de 1986 à 2002. *Alauda*, 72 : 67-69.
- BRUGIERE D., 1997.** Progression spectaculaire du Guêpier d'Europe *Merops apiaster* dans le val d'allier et le moyen val de Loire. *Nos oiseaux*, 44 : 205-210.
- CHAPALAIN C. & MERLE S., 2003.** L'expansion récente de la Cigogne blanche *Ciconia ciconia* dans le centre de la France. *Ornithos*, 10 : 258-266.
- DEJAIFVE P.-A., 1995.** Le Crabier chevelu, *Ardeola ralloides*, nicheur dans l'Allier. *Le Grand-duc*, 47 : 21.
- DEJAIFVE P.-A., 2004.** Résultats des suivis de 21 espèces d'oiseaux nicheurs dans la R.N.N. Val d'Allier et dans le DPF de Paray-sous-Briailles à Villeneuve d'Allier. LPO & ONF - DIREN Auvergne et Conseil Régional. 30 p.
- DEJAIFVE P.-A., 2010.** *Etude de la dynamique des systèmes avifaune / végétation dans la Réserve Naturelle Nationale du Val d'Allier.* LPO-Auvergne. R.N.N. du Val d'Allier – DREAL-Auvergne. 37 p.
- DEJAIFVE P.-A. & PIROCHE J.N., 1998.** *Plan de gestion de la Réserve Naturelle du Val d'Allier 1998-2002.* R.N. du Val d'Allier – DIREN-Auvergne. 77 p. + annexes.
- DEJAIFVE P.-A. & BONNASSIEUX D., 2010.** *Second plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale du Val d'Allier 2010-2014.* R.N.N. du Val d'Allier – DREAL-Auvergne. 163 p.
- DUBOC P., 1983.** L'Hirondelle de rivage (*Riparia riparia*) dans le val de Cher. *Le Grand-Duc*, 22 : 20-25.
- FRENOUX J.M., 2004.** Etat des populations de Limicoles en Auvergne. Nidification, phénologie migratoire et hivernage. *Le Grand Duc*, n°65, 142 p.
- GRAVELAT B., 1994.** *Relations Oiseaux-Pâturage en milieu fluvial.* Rapport IUP, Université Paris 7. Loire Nature. 43 p.
- GUELIN F., 1978.** *L'avifaune d'un méandre de l'Allier.* Prix Philips 1978, 185 p.
- LALLEMANT J.J., 2005.** Recensement régional 2004 des populations d'Hirondelle de rivage et de Guêper d'Europe. *Le Grand-Duc*, 66 : 51-59.
- LIBOIS R. & HALLET-LIBOIS C., 1989.** Expansion et régression : deux mots-clés de la dynamique des populations de Martin-pêcheur (*Alcedo atthis*). *Aves*, 26 : n° spécial : 93-101.
- LPO-AUVERGNE, 2010.** *Atlas des Oiseaux Nicheurs d'Auvergne.* Delachaux et Niestlé. Paris. 575 p.

MALVAUD F. (réd.) 1996. *L'Oedicnème criard en France*. Groupe Ornithologique Normand, Colombelles.

NOËL F., 2005. *Répartition et effectifs de l'Hirondelle de rivage Riparia riparia sur le bassin de la Loire. Résultats de l'enquête 1994*. Rapport de l'Observatoire du patrimoine naturel ligérien. LPO -Anjou.

PIC G., 1983. *Présentation des projets de Réserves Naturelles sur le Val d'Allier, dans le département de l'Allier*. SSB & COA. 283 p.

ROCHE J., 2010. *Eléments de bibliographie sur l'écologie des communautés d'oiseaux nichant le long des cours d'eau*. Université de Bourgogne. 58 p.

ROCHE J. & D'ANDURAIN P., 1995. Ecologie du Cincle plongeur (*Cinclus cinclus*) et du Chevalier guignette (*Tringa hypoleucos*) dans les gorges de la Loire et de l'Allier. *Alauda*, 63 : 51-66.

TOURRET P., 1994. *Recensement des espèces nicheuses prioritaires dans le périmètre Loire-Nature hors DPF*. LPO Auvergne / Loire Nature. 20 p. + annexes.

TUCKER G.M. & HEATH M.F., 1994. *Birds in Europe: their Conservation Status*. BirdLife Conservation Series n° 3. BirdLife International. Cambridge. 600 p.

